
Les immigrants, entre imaginaire et droit

Dossier préparé par
Jean-Paul Chagnollaud

Entre imaginaire et droit

Au moment (en décembre 1997) où nous écrivons ces lignes de présentation, le débat sur les projets de loi sur la nationalité et les conditions d'entrée et de séjour des étrangers se poursuit au Parlement. Même si les grandes lignes se dessinent déjà, il n'est pas question de dresser le bilan d'une réforme encore en discussion. De toutes façons, ce n'était pas notre intention au départ car nous avons plutôt cherché à nous situer sur un autre plan.

Au delà du débat aussi intéressant soit-il, il existe, en effet, un système de représentations des immigrés plus ou moins diffus qui brouille et donc complique les analyses rationnelles et les choix politiques. Ces déformations de l'image de l'Autre ont évidemment toujours existé mais, depuis un certain nombre d'années, elles ont pris une plus grande importance car elles ont imprégné toute la sphère politique au point que les questions de l'immigration et de la nationalité sont devenues un enjeu de politique intérieure où presque tous les acteurs (de gauche comme de droite) se sentent mal à l'aise pour défendre des positions allant à l'encontre d'une idéologie dominante globalement hostile à l'égard des étrangers.

Les travaux de la Commission consultative des droits de l'homme ont montré, notamment à travers les sondages que son rapport annuel publie chaque année, que les attitudes de rejet étaient désormais bien ancrées dans l'esprit de nombreux Français. Commentant l'une de ces études, Roland Cayrol notait, par exemple, qu'il "*convient de ne pas se voiler la face, la base statistique d'une hostilité de type raciste existe bien en France à un niveau élevé concernant surtout les personnes d'origine arabe et, par ailleurs, l'antisémitisme est toujours significativement présent dans l'opinion*". Cette situation est d'autant plus préoccupante que, depuis maintenant plus de quinze ans, le Front national ne cesse d'attiser cette hostilité voire cette haine en avançant une multitude de propositions simplistes qui ont toutes pour finalité de rendre les étrangers responsables de tous les maux que connaissent, en particulier, les trois millions et demi de chômeurs et les millions de travailleurs en situation plus ou moins précaire.

Il s'est ainsi progressivement installé dans notre pays une sorte de dialectique xénophobe très perverse qui a insidieusement conduit à ce que le discours politique dominant se soit très nettement durci au fil des

années limitant ainsi la possibilité pour certains hommes politiques d'affirmer des positions vraiment ouvertes sur ce sujet. On l'a bien vu avec la décision de Lionel Jospin de ne pas abroger les lois Pasqua-Debré pour tenter de mettre en place une législation "*généreuse mais ferme*" pour reprendre la formule de Jean-Pierre Chevènement. Tout se passe donc comme si les immigrés étaient désormais contraints de vivre dans l'espace de plus en plus étroit que l'imaginaire et le droit ont dessiné. Nul doute que le texte actuellement en discussion déserrera quelque peu l'étau dans lequel ils sont pris sur le plan juridique mais ce n'est certainement qu'une étape de plus dans un parcours qui continue à s'annoncer difficile et chaotique.

Dans cette perspective, nous avons donc mis l'accent d'abord sur les représentations de l'immigré. Le dossier s'ouvre par une réflexion sur les mots utilisés pour traiter de l'immigration (Simone Bonnafous) et se poursuit par l'analyse de l'irruption de ce thème dans la presse (Yvan Gastaut), l'étude des représentations françaises de l'islam (Jocelyne Césari) puis celle de l'image du Levantin (Claude Liauzu) et du Sarrasin (Karine Basset). Abdelkader Djemaï et Ali Meghzani, comme en contrepoint, réagissent à ces images des hommes du Sud fabriquées par le Nord tandis que Christina Papadoulou, Enrico Pugliese et Marcello Maneri nous présentent le problème tel qu'il se pose en Grèce et en Italie.

Enfin, pour faire écho à l'actuel débat sur la législation nous avons donné la parole à trois acteurs qui, sur ce sujet, ont des points de vue bien différents: Dominique Noguères présente l'argumentaire de la Cimade, de la Ligue des droits de l'homme et du Mrap, Claude Coasguen critique le projet au nom de l'UDF, tandis que Michel Dreyfus-Schmidt, sénateur socialiste, souligne les points qui lui paraissent insuffisants au regard de certains principes fondamentaux.

Pour compléter ce dossier, il faut lire aussi , dans la partie culturelle, l'entretien que Rachid Benzine et Christian Delorme nous ont accordé à propos de leur livre "*Nous avons tant de choses à nous dire*".